

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 novembre 2011

## Crue Seine Bassée DÉBAT PUBLIC

**débat public portant sur  
le projet d'aménagement de la Bassée**

**Réunion de lancement le 17 novembre 2011**

Les habitants ont près de 4 mois pour exprimer leurs questions et points de vue au cours de 14 réunions publiques

### CONTACT PRESSE

**Céline Tondi**

Tel : 03 20 74 95 23 / 06 16 74 40 75

[ctondi@motcomptedouble.fr](mailto:ctondi@motcomptedouble.fr)

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
projet d'aménagement  
de la Bassée

CPDP Crue Seine Bassée

Centre d'affaires Claudel - 1, rue des Ponts  
10400 NOGENT-SUR-SEINE

Tél : 03 73 27 02 36

[contact@debatpublic-crueseinebassee.org](mailto:contact@debatpublic-crueseinebassee.org)

[www.debatpublic-crueseinebassee.org](http://www.debatpublic-crueseinebassee.org)

Le 5 octobre 2011, la Commission nationale du débat public (CNDP) validait officiellement le dossier du maître d'ouvrage et les modalités de déroulement du débat public relatif au projet d'aménagement de la Bassée. Ce projet, porté par l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, a pour objet de réduire les risques d'inondation en Ile-de-France. Bien que le périmètre d'étude soit celui de la Bassée, ce projet revêt un caractère d'intérêt national. La Commission particulière du débat public (CPDP) en charge de l'organisation de ce débat, a fixé un calendrier de 14 réunions publiques entre le 17 novembre 2011 et 16 février 2012. La première aura lieu le jeudi 17 novembre à 19h00, salle des fêtes à Bray sur Seine.

## Six mois de préparation et de rencontres : gage de la qualité du débat

### **Indépendante et neutre, la CPDP a terminé la première phase de sa mission : la préparation du débat public.**

Cette première étape a été consacrée à la rencontre des acteurs concernés par le projet d'aménagement de la Bassée. Représentants des services de l'Etat, élus des collectivités locales, représentants des organismes consulaires, responsables d'associations, de syndicats, d'industriels, responsables socio-économiques... une cinquantaine d'acteurs ont eu l'occasion de

présenter leurs points de vue aux membres de la CPDP. « Nous avons privilégié cette phase de préparation pour que le débat public sur le projet d'aménagement de la Bassée réponde à toutes les attentes, qu'elles soient de portée nationale ou locale. Nous avons ainsi pu bâtir l'architecture du débat » souligne Patrick Legrand, Président de la CPDP Crue Seine Bassée. Ce temps fort a également permis au maître d'ouvrage de finaliser, en lien avec la CPDP, le contenu du dossier du débat et de sa synthèse.

## Une Commission particulière au service du débat

La Commission particulière du débat public (CPDP) est créée pour organiser et animer le débat public Crue Seine Bassée.

**Présidée par Patrick Legrand, elle est composée de 6 membres choisis pour leurs domaines d'expertises complémentaires et leur sensibilité à la concertation.**

Tous ont pour mission de mettre à disposition du public toute information existante sur le projet de la façon la plus claire et la plus compréhensible possible. L'objectif est bien de favoriser l'expression du plus grand nombre et la variété des points de vue pour que les échanges soient riches et constructifs.

Plusieurs supports permettront au public de s'informer, notamment :

- le dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse, dans lesquels l'EPTB Seine Grands Lacs présente son projet,
- les lettres du débat réalisées par la CPDP,
- les cahiers d'acteurs exposant des opinions argumentées de personnes morales sur ce projet.
- les verbatim et synthèses des réunions publiques

Ils sont consultables sur le site [www.debatpublic-crueseinebassée.org](http://www.debatpublic-crueseinebassée.org) ou à la permanence de la CPDP située à Nogent-sur-Seine (Centre d'affaires Claudel – 1 rue des Ponts).

# Quatre possibilités pour prendre part au débat

- 1. En participant aux réunions publiques et aux rendez-vous locaux** organisés par la CPDP, entre le jeudi 17 novembre 2011 et le jeudi 16 février 2012. Ces réunions ouvertes à tous auront lieu à Bray-sur-Seine, Corbeil-Essonnes, Nanterre, Alfortville, Melun, Sourdun, Marolles-sur-Seine, Bazoches-les-Bray, Pont-sur-Seine, Gouaix, Montereau-Fault-Yonne. Une réunion est programmée à Paris le mardi 6 décembre. Certaines de ces réunions seront l'occasion de découvrir également le projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, porté par Voies navigables de France (VNF) et mis au débat public concomitamment : Petite Seine grand gabarit.
- 2. En formulant**, dès le 2 novembre 2011, date de lancement du débat, **des questions et avis sur le site internet du débat** : [www.debatpublic-crueseinebassée.org](http://www.debatpublic-crueseinebassée.org)
- 3. En réalisant un cahier d'acteur** : les personnes morales (associations, entreprises, collectifs...) peuvent réaliser un cahier d'acteur traduisant leur opinion argumentée sur le projet.
- 4. En se renseignant auprès de la permanence du débat public** situé au Centre d'affaires Claudel, 1 rue des Ponts à Nogent-sur-Seine.

## En savoir plus : deux débats publics menés en parallèle

Simultanément, le projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, porté par Voies navigables de France (VNF), a pour objet d'accroître les échanges de marchandises par voie fluviale. Les deux débats publics seront menés parallèlement. Distincts, gérés par deux maîtres d'ouvrage différents, ils s'inscrivent tous deux dans le

contexte commun d'aménagement de la Seine : même périmètre géographique, même parties prenantes impliquées, enjeux locaux complémentaires. Néanmoins chaque débat public proposera ses propres réunions publiques et aura un site Internet dédié : [www.debatpublic-petiteseinegrandgabarit.org](http://www.debatpublic-petiteseinegrandgabarit.org).